





ProJeuneS

→ Sommaire

05 Édito
Carlos Crespo - Julie Ben Lakhal

06 Les difficultés inédites de l'entrée dans la vie adulte
CePPecs - Martin Dekeyser

Éducation
une arme
pour la
paix



20 ProJeuneS en Colombie
ProJeuneS

44 Mise en application des SAC — Entretien avec Madeleine Guyot
ProJeuneS

48 Un voyage d'étude en Israël et en Palestine pour les MJS
SoSoc

Rédacteur en chef
Alain Detilleux

Présidente
Julie Ben Lakhal

Secrétaire général
Carlos Crespo

Coordinateur de projets
Nicolas Fernandez

Chargée de formations
Delphine Gantois

Détachée pédagogique
Isabelle Vanhollebeke

Coordination,
Infographie et Mise en page
Alain Detilleux

Logistique et communication
Michèle Thommès

Secrétariat
Marielle Delbaere

Rédaction de Pro J
ProJeuneS asbl
bd de l'Empereur 15|3 – 1000 Bruxelles

T. 02 502 35 02
F. 02 502 49 47
edition@projeunes.be
projeunes.be

mais aussi:
facebook.com/projeunes

Les propos tenus dans les textes relèvent
de l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants
extérieurs qui ont apporté leur contribution à ce numéro.

La Rédaction

Tout faire pour éviter la troisième mort de Jaurès!

Jean Jaurès serait-il mort une seconde fois l'année du centenaire de son assassinat ? On peut à tout le moins se poser la question. Peut-être faut-il aller jusqu'à acter le décès du Socialisme français, déjà plus très en forme ces dernières années, et pour qui l'avènement du gouvernement Valls pourrait signifier le débranchement de la prise ? En effet, avec l'élimination des deux ministres marqués à gauche de l'exécutif, on ne peut pas vraiment s'attendre à des lendemains qui chantent pour les travailleurs français. François Hollande, en janvier 2012 lors d'un meeting électoral au Bourget, disait que son « adversaire », la « finance » n'avait pas de visage, mais pourtant gouvernait. Cette envolée lyrique est bien risible au regard des orientations sociales-libérales prises par son gouvernement après son élection. On peut même dire qu'aujourd'hui la finance continue de gouverner et qu'elle s'est découvert un visage, celui d'Emmanuel Macron, banquier d'affaires conseiller et inspirateur des pires renoncements de l'actuel locataire de l'Élysée, aujourd'hui en charge du portefeuille de l'économie. Le tournant de la rigueur initié en 1983 a irrémédiablement débouché sur un cul-de-sac néolibéral.

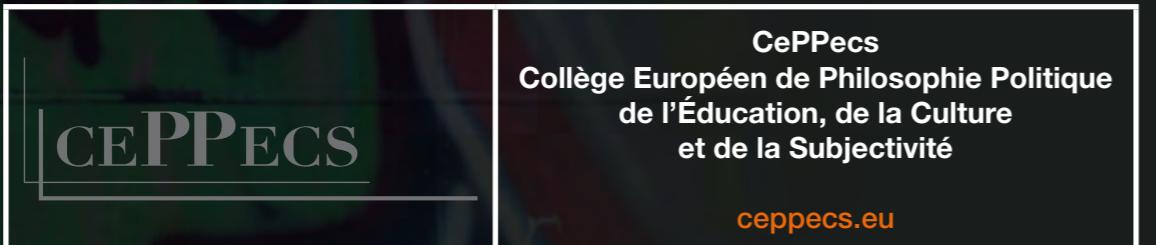
Les nouvelles en provenance de l'Ukraine ne sont guère réjouissantes. Entre le nouveau pouvoir ukrainien, allié à l'Occident, et la Russie c'est l'escalade. Puisque nous nous trouvons dans le camp occidental, c'est à nos dirigeants qu'il faut nous adresser pour essayer de favoriser une solution politique à ce conflit. Certes nous n'avons aucune sympathie pour Vladimir Poutine, leader autoritaire qui s'en prend avec véhémence à ses opposants et aux LGBT et assoit son pouvoir sur le rêve de l'émergence d'une grande Russie, mais il faudra bien s'asseoir autour de la table avec lui pour résoudre la crise. L'internationalisation du conflit constituerait à n'en pas douter une troisième mort pour Jaurès dont on connaît l'engagement pacifiste. La gauche doit également investir activement le combat pour la paix.

Il nous faut également évoquer l'actualité belge. Pour la première fois depuis longtemps, nous aurons vraisemblablement, au niveau fédéral, un gouvernement de droite dure qui ne manquera pas de mettre à mal les fondements de la solidarité dans notre pays. Le moment est historique pour les progressistes, face à une droite qui est sur le point de surmonter ses divergences pour s'attaquer à nos conquêtes sociales, il est indispensable de ne plus se tromper d'ennemi et d'œuvrer à la mobilisation de la gauche dans le respect de ses diverses sensibilités.

Dans le présent numéro, nous revenons sur la mission que ProJeuneS a effectuée en Colombie. Pays qui a connu les méfaits du néolibéralisme et les horreurs de la guerre. Un voyage très intéressant qui n'a fait que renforcer notre aversion tant pour les injustices sociales que pour les conflits armés.

Carlos Crespo
Secrétaire général
Julie Ben Lakhal
Présidente
09.2014





Les difficultés inédites de l'entrée dans la vie adulte



Depuis une quarantaine d'années, les conditions de constitution de l'individualité concrète se sont transformées et ont produit un nouvel individu, une nouvelle humanité. C'est en Europe de l'Ouest que nous sommes les plus engagés dans ce processus d'individualisation, y compris dans la mesure où nous sommes sortis, plus qu'ailleurs, de la tradition. Je voudrais me concentrer ici sur les conditions nouvelles de l'entrée dans la vie adulte, les effets qu'elles ont sur celle-ci et les difficultés inédites qu'elles produisent.

1. Une nouvelle conception de la vie

Individualisation et privatisation radicale de l'existence entière

Pour ce faire, il convient de s'interroger d'abord sur cette expression d'« entrée dans la vie » car elle ne va plus de soi. On ne l'emploie plus guère ou ne voit plus très bien à quoi elle fait référence. Et pour cause. Dans quoi faudrait-il en définitive entrer puisque pour nous, l'existence entière est devenue à elle-même sa propre finalité ? S'identifiant à l'individualité, la vie débute dès la naissance (voire avant pour les partisans de l'haptonomie) et s'achève à la mort. Or, il se fait que cette conception radicalement individualisée de l'existence est tout à fait inédite et récente dans l'histoire longue de l'humanité.

Jusqu'il y a peu, la finalité de la vie était extérieure à elle-même : elle consistait à prendre en charge la cohésion et la reproduction collective, tant au niveau biologique que culturel.

La phase inaugurale de l'existence avait pour fonction de préparer le nouveau venu à la relève générationnelle de ce rôle collectif, un rôle qui lui était confié au terme d'une initiation, c'est-à-dire d'une reconnaissance par l'ensemble de la société de sa capacité à le tenir. La maturité, l'état adulte comme la parentalité se définissaient sur le plan social (et non seulement biologique) en fonction de cette finalité collective qui leur conférait un statut, des droits et des prérogatives.

Sur ce plan, nous vivons depuis le début des années 1970 l'achèvement d'une révolution entamée depuis le xvi^e siècle qui a vu progressivement l'État se substituer aux individus et

aux liens de parenté dans le rôle de garantir l'unité et la perpétuation collective au moyen des liens politiques, juridiques et économiques, libérant ce faisant les individus de la responsabilité de les entretenir et par là même de la finalité à laquelle leur existence restait subordonnée.

L'effacement de la contrainte de reproduction et de cohésion collective se traduit notamment par l'effacement de la maturité (ou de l'état adulte), non comme fait biologique, mais comme fait social, dans la mesure où c'est cette contrainte qui la définissait en tant que statut. Personne n'a plus à être mûr au sens d'avoir à prendre en charge la reproduction et la cohésion collective. L'état adulte, tout comme la procréation ou la parentalité, ne confèrent plus aucun statut. Ils se sont privatisés. S'il y a encore sens à parler d'un âge adulte, c'est uniquement d'un point de vue individuel, afin de différencier les étapes qui ponctuent le devenir individuel.¹

Porté par une nouvelle vague d'individualisation, l'individu et ses aspirations sont venus occuper le vide créé par l'éclipse de ses anciennes finalités collectives. Les perspectives existentielles se sont individualisées et personnalisées.

Individualisation de l'existence donc, mais aussi privatisation. Notre existence individuelle s'est émancipée du regard de la collectivité. L'entrée dans la vie ne la concerne plus mais est censée relever de l'autodétermination de chaque être.

L'avancée en âge était socialement sanctionnée et ritualisée. Elle était encadrée par des événements qui avaient une fonction initiatique, une dimension cérémonielle et publique. Ils l'ont perdue. Certains, comme le service militaire, ont même disparu. L'initiation sexuelle, le premier amour, l'acquisition de la première moto/voiture ou d'un patrimoine, la cohabitation mariée ou non, l'enfancement, l'obtention d'un diplôme ou d'un premier emploi conservent de l'importance pour l'individu, mais en tant que faits privés. Ce ne sont plus des marqueurs sociaux, des épreuves risquées et probantes qui signalent un changement de statut. L'idée d'un seuil à franchir, sanctionnant la sortie d'un âge pour l'entrée dans un autre, au sein d'un continuum irréversible ponctué d'étapes, disparaît au profit de celle de transition et de trajectoires réversibles et discontinues. On n'entre plus dans un état stable et achevé ou dans un circuit tracé à l'avance.

1| Je veux pour preuve de cette extension de la croissance à l'ensemble de la vie individuelle les découvertes récurrentes des neuroscientifiques de l'allongement de la maturation de notre cerveau, découvertes qui les obligent à repousser sans cesse l'état adulte à plus tard et à désigner la période qui le précède d'« âge adulte émergent » : slate.fr/lien/60741/adulte-cerveau-adolescent-maturite



L'approfondissement de l'orientation historique de nos existences

Outre l'effacement de la contrainte de perpétuation et de cohésion collective, il y a une autre raison à l'éman- cipation de nos existences de toute finalité extrinseque : l'approfondissement de leur orientation historique.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'orientation de nos existences bascule du passé et de la perpétuation de la tradition vers l'avenir et le changement.

D'où un nouveau regard et un nouveau statut conféré à ceux qui en sont l'incarnation par excellence : les enfants et les jeunes. Mais aussi, une valorisation de l'édu- cation de ces acteurs du devenir. Il n'en reste pas moins que cette orientation historique reste prise, en dépit de l'accroissement de la différence des temps, dans la forme religieuse de leur unité. Ce qui se traduit par une conception d'un développement tendant vers un achè- vement, une fin de l'Histoire, une finalité claire et définie, un état adulte, une maturité, tant sur le plan individuel que collectif.

Depuis les années 1970, l'approfondissement de l'ori- entation historique de nos sociétés a liquidé ce qui persis- tait de cette empreinte religieuse, consacrant la fin de la fin de l'Histoire. Disparition des utopies révolutionnaires, crise du progrès et de l'État-providence comme moyen de maîtrise collective et de projection dans l'avenir. Nos sociétés, en changement de plus en plus rapide, ne par- viennent plus à se figurer leur avenir. Il en est de même pour ce qui concerne nos existences individuelles, dont la finalité est elle aussi devenue *a priori* indéfinissable en terme de contenu, en lien avec l'accroissement de la mobilité sociale qui libère les aspirations individuelles d'une détermination directe par l'origine, la génération précédente ou la tradition.

Il en résulte une nouvelle conception de la vie entière identifiée au mouvement, à l'ouverture aux possibles, à la révolution permanente, à l'invention ininterrompue, à l'inachèvement. Conception de la vie entière en regard de laquelle la stabilité, la fixité, l'achèvement, c'est la mort.

L'allongement de la vie

Cette individualisation et cette orientation historique de l'existence se traduisent sur le plan démographique par la garantie pour tous d'avoir une vie biologiquement complète, c'est-à-dire de vieillir, via la quasi-éradi- cation de la mortalité infantile et maternelle et une forte réduc- tion de la mortalité juvénile.

Rappelons-nous qu'au début du XIX^e siècle, il y avait encore davantage de décès avant quinze ans qu'après soixante. Aujourd'hui, plus de 80 % des décès ont lieu après soixante ans, 50 % après quatre-vingts ans. L'expérience de la mort, de la maladie, de la souffrance, s'est déplacée désormais au-delà des quarante à cinquante premières années de vie. La majorité des décès sont concentrés aux derniers âges de la vie, plaçant la mort au centre de la vieillesse, dans le grand âge, au-delà de soixante-cinq ans. « Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'« ordre naturel » des départs [...] paraît à peu près respecté »². Ce phéno- mène de vieillissement des morts est récent et circonscrit à l'Europe et aux pays développés. Il démarre au début du XX^e siècle, grâce à la diffusion de la médecine pastorielle (asepsie, antibiotiques, microbiologie, immunologie), au développement des vaccins et de moyens efficaces de traitement des maladies. Quand nous pensons spontanément qu'il n'est pas naturel que des enfants disparaissent avant leurs parents, rappelons-nous que ce soi- disant ordre naturel est au contraire le produit de l'artifice.

L'individualisation et l'orientation historique de l'existence se traduisent également, depuis les années 1970, par un allongement de la durée de la vie, c'est-à-dire un recul de l'âge de la mortalité via la chute de la mortalité aux âges élevés. Nous avons gagné en un siècle plus d'une trentaine d'années, soit une génération de vie en plus. L'essentiel de ce gain de vie est concentré après cinquante ans. Une nouvelle période de vie a émergé (« maturescence », seconde carrière, troisième âge). La vieillesse a changé de physionomie. Elle a rajeuni et s'est reportée à plus tard (quatrième âge, grand âge).

Ces changements démographiques sont irréductibles à des déterminations naturelles telles que la survie de l'espèce. S'ils résultent des progrès de l'hygiène et de l'essor de la médecine pastorielle, ils ne s'y réduisent pas. Ce qui les sous-tend, ce sont des aspira- tions qui ont plutôt à voir avec une dynamique psychologique et sociale. Ces changements démographiques sont le fruit de processus qui

² YONNET P., *Famille, I. Le recul de la mort*, Gallimard, 2006, p. 230.



relèvent d'une volonté collective, d'un désir de promotion de l'individualité et de l'avenir, de respect croissant de la valeur de l'existence individuelle. Cette culture d'une humanité désirée, se consacrant prioritairement à son autodétermination et à sa prise en charge, est aussi une culture de l'homme rare. Moins d'individus, mais qui vivent mieux et plus longtemps, ce qui implique protection, entretien et formation. D'où réorientation en conséquence de l'activité collective, à commencer par l'économie, depuis le xix^e siècle et plus manifestement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale: substitution de la production de l'homme par l'homme (éducation, santé, loisirs) à la production de l'homme par la terre (agriculture), État social (dont sécurité sociale), etc.

2. Une nouvelle conception de la phase inaugurale de l'existence

Depuis la fin du xvii^e siècle dans les classes supérieures, la fin du xix^e pour tous, la phase inaugurale de l'existence se définit comme une phase de préparation à l'existence en fonction du monde des adultes et du travail, mais à part de celui-ci, au travers de la généralisation de l'obligation scolaire, le développement de l'enseignement secondaire et l'interdiction du travail des enfants.

10 Au contraire, dans les sociétés traditionnelles, les enfants, dès qu'ils sont en mesure de suivre leurs parents par leurs propres moyens, vivent mêlés aux adultes. Il en est de même des jeunes qui, malgré leur subordination, jouissent d'une intégration et d'une reconnaissance certaine.³

Privilèges qu'ils perdent à la fin du xix^e siècle: on les déresponsabilise, on les infantilise, on les marginalise, on leur interdit désormais toute une série de comportements qui leur étaient autorisés (notamment sur le plan sexuel). Les jeunes acquièrent un nouveau statut, une nouvelle condition et deviennent des adolescents. Tout comme pour les enfants, cette nouvelle conception de la phase inaugurale de l'existence est liée au nouveau regard porté sur les jeunes en fonction de la promotion de l'individualité et d'un avenir autonome qu'ils incarnent par excellence. C'est pour cette raison qu'ils font l'objet d'un nouveau type d'investissement, d'une nouvelle éducation censée les délier du passé et de la tradition, ce qui implique leur mise à l'écart du monde adulte et du travail. Autrement dit, on projette sur eux de nouvelles attentes, mais on leur interdit de les réaliser et on les subordonne au monde déjà là, car on continue à les préparer à une existence en fonction du monde adulte et

du travail. Cette contradiction va générer des frustrations et des formations compensatoires que la psychologie comme la sociologie puis la culture populaire ont pris l'habitude d'associer communément à l'adolescence: crise d'adolescence, révolte, délinquance, mouvements juvéniles autonomes⁴, mouvements contre-culturels, génie adolescent (de Gérard de Nerval à Jimi Hendrix). Tous phénomènes liés non d'abord à la puberté (qui n'est certes pas sans retentissement psychique), mais au nouveau statut social conféré aux jeunes.

Cette conception de la phase inaugurale de l'existence s'est redéfinie depuis le début des années 1970 en lien avec la transformation de la conception de l'existence entière, dont j'ai déjà parlé.

La phase inaugurale de l'existence, si elle se déroule toujours à l'écart du monde des adultes et du travail, ne se conçoit plus comme une préparation à celui-ci mais comme un pur devenir soi.

Puisqu'il s'agit de se préparer à vivre une vie longue⁵ et dont la finalité est indéfinissable pour toutes les raisons que j'ai données, les moyens et les ressources à accumuler pour s'y préparer vont être d'une tout autre ampleur qu'auparavant.

Cela se traduit par un allongement de la phase inaugurale de l'existence, en lien avec celui de l'existence entière. L'âge moyen de fin de scolarité se rapproche dans nos pays de vingt-cinq ans. Les neuroscientifiques ne cessent de découvrir que la maturation du cerveau est de plus en plus longue. Trente ans pour certains: nos sociétés ne manqueront sans doute pas de se saisir de cette perche qui leur est tendue pour revendiquer un nouvel allongement du droit à l'éducation, un droit de l'homme et de l'individu comme un autre.

Cet allongement s'accompagne d'une radicalisation de la séparation entre le temps de la préparation à l'existence, de l'accumulation des moyens et ressources qui la conditionnent,

4| À ne pas confondre avec les mouvements de jeunesse qui relèvent au contraire de l'intégration à la société adulte.

5| À dix-huit ans, on a désormais au moins soixante ans devant soi. Hier, ce n'était que vingt-cinq à trente ans.

et le temps de l'existence même, celui du monde adulte et du travail, une séparation à la hauteur de la différence de l'avenir auquel il s'agit de préparer le nouveau venu. À la différence de l'adolescence qui restait articulée au monde adulte, cette séparation radicale se marque par la résistance croissante de nos contemporains au travail non plus seulement des enfants, mais des jeunes, mais aussi par une résistance qu'ont les adultes à confronter ceux-ci à la société dans laquelle ils auront à entrer et à l'histoire dont elle est issue, en famille bien sûr, mais aussi, de plus en plus, à l'école. Il ne faudrait pas que le présent, encore moins le passé, contraine l'autonomie singulière qu'ils incarnent. D'où un rapprochement de la jeunesse avec l'enfance sous le signe de l'indétermination et de l'irréalisme.

3. Une nouvelle conception de l'éducation

Cette redéfinition de la phase inaugurale de l'existence se traduit depuis le début des années 1970 par une demande d'éducation croissante et la mise en place d'une scolarité de masse de plus en plus longue au nom d'un droit à l'éducation, c'est-à-dire à acquérir les moyens et les ressources nécessaires pour se hisser à la hauteur de la vie qui nous appelle.

Mais cette demande s'accompagne d'une remise en cause de l'éducation telle qu'elle se pratiquait jusque-là. La nouvelle conception que nous nous faisons de l'existence en fonction d'un long devenir individuel dont la finalité est inconnue requiert en effet un autre type d'éducation.

Dans les sociétés traditionnelles, l'apprentissage se fonde sur la familiarisation, l'imprégnation et l'incorporation d'une tradition, c'est-à-dire des contenus et des formes validées par l'autorité du passé. Cet apprentissage se fait tout seul.

À partir du xvi^e siècle se met en place l'éducation moderne, une instruction liée à une nouvelle idée du savoir et un nouveau rapport à celui-ci, associée à la mise en place de la notion de méthode et à l'avènement du sujet de raison, ce qui suppose de passer par la médiation d'un maître entre le sujet apprenant et ce qu'il doit acquérir. En lien avec l'avènement de l'individu de droit, l'instruction

vise à promouvoir l'humanité en général et à extraire de leurs assignations sociales les êtres qu'elle a en charge. Elle a pour but de former un individu abstrait, un être de raison, en correspondance avec la première phase de l'individualisation juridique qui consiste à conquérir cette abstraction. Reste que cette conception moderne de l'éducation comme de l'individu va composer longtemps avec la persistance du cadre traditionnel.

Ce compromis se défait, en raison notamment de son incapacité à remplir ses objectifs en terme d'individualisation, et surgit une nouvelle conception de l'éducation, en lien avec l'émergence de l'État social et une volonté de produire concrètement cet individu abstrait. Il s'agit de faire exister pour de bon cet être idéal et c'est à la puissance publique de se charger de sa construction. Il faut partir de l'individu concret, et du maillage (milieu familial, communautaire, social) dans lequel il est pris, pour le hisser à la capacité effective d'individu de droit. Cela suppose, tout en tenant compte de la dimension personnelle dont on faisait fi auparavant, en plus d'assurer l'instruction, de transmettre à l'individu les outils pour lui permettre de s'élever au-dessus de ses assignations sociales en fonction de ses mérites, d'en faire un acteur social qui puisse s'insérer au mieux dans la société qui vient. En lien avec le statut adolescent de la jeunesse, il s'agit de se saisir du nouveau venu pour en faire un agent du changement, un acteur social d'un nouveau type puisque ne reconduisant pas la tradition, ce qui implique de le préparer aux rapports et aux rôles sociaux via les savoirs scolaires.

11 C'est cette conception de l'éducation, qui a connu son apogée dans les années 1960, qui est remise en cause dans nos sociétés, à commencer par les familles, depuis les années 1970, au nom d'une nouvelle demande éducative, plus impérieuse que jamais, à la mesure de l'enjeu énorme que représente désormais pour le nouveau venu, pour sa famille et, plus largement, pour l'État, la phase inaugurale qui prépare à l'existence. Qui dit individualisation radicale de l'existence, dit en effet responsabilisation et subjectivation de celle-ci.

Au nom d'une nouvelle exigence du futur, il est demandé à l'État, relayant ainsi la mission des nouvelles familles, en plus de l'instruire et d'en faire un acteur social, de fournir à l'individu les moyens et les ressources de sa pure advenue à lui-même, de devenir soi, de lui garantir les conditions pour qu'il puisse exercer sa liberté de se construire à l'abri de tout ce qui pourrait la contraindre, son insertion sociale étant censée découler automatiquement de son épanouissement subjectif. D'où la disparition dans nos sociétés des aspirations liées à la réalisation d'un avenir collectif, ce que traduisait l'idée de

3| S'ils sont reconnus, ce n'est pas en tant que jeunes au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire en tant qu'incarnations de l'avenir, mais au contraire en tant qu'individus se préparant à perpétuer le passé.

justice sociale, sinon comme résultante imprévisible des devenirs individuels. L'avenir collectif étant infigurable, sans plus de finalité extrinsèque pour légitimer une assignation ou un destin subi, il reste à l'individu son propre devenir individuel. Sa vie se personnalise entièrement, devient pur choix de soi. Une capacité à s'autodéterminer, à actualiser des potentialités qu'il s'agit de conserver le plus longtemps possible. Il s'agit de rester inachevé, ce qui suppose d'être à même de constamment se délier de ses déterminations et engagements ou, à tout le moins, de conserver des marges de manœuvre par rapport à ceux-ci. On le voit, tout cela nécessite des moyens et des ressources autrement considérables que ceux fournis auparavant par l'éducation. À tel point que l'on peut se demander si la nouvelle éducation qu'appelle cette nouvelle existence n'est pas nécessairement une formation destinée à perdurer tout au long de la vie ou du moins jusqu'au moment où c'est notre propre individualité qui nous y empêche. Elle doit en tous les cas débuter le plus tôt possible, l'individu étant d'emblée là, nous l'avons vu avec le nouveau statut de l'enfant.

Reste que cette formation rend problématique la question de son contenu. Dans la mesure où elle n'a plus de finalité extrinsèque, elle ne peut consister en une initiation, une préparation ou une adaptation à ce qui est ou a été, encore moins à une carrière, un état ou un mode de vie. D'autant que si elle le faisait, elle contraindrait la libre autoconstruction de l'être auquel elle s'adresse. Dès lors, elle doit se focaliser sur les méthodes, être un entraînement, un exercice destiné à rôder sa capacité à actualiser perpétuellement ses savoirs, à les mobiliser dans des situations nouvelles afin de résoudre des problèmes inédits, à s'adapter à un monde en changement permanent, à apprendre à apprendre.

C'est ici que cette nouvelle conception de l'éducation nous ramène à notre sujet de raison. Elle est tout orientée en fonction d'un être abstrait. Est-on bien sûr que l'être réel auquel elle s'adresse ait les moyens de cette conception exigeante de l'individualité et de l'avenir qu'on lui prête, une conception qui rappelons-le, est le fait des adultes ? Tout comme pour ce qui concerne leur venue au monde, il serait temps de s'interroger sur le caractère plus ou moins irréaliste des projections adultes dont les nouveaux venus font l'objet dans notre monde et des effets de ces projections sur ceux-ci, dans la mesure où elles les soumettent à des objectifs inatteignables mais aussi où elles occultent aux adultes une partie de leurs besoins et de leur expérience réelle.

4. Une nouvelle conception de la jeunesse

J'en viens à la jeunesse qui se redéfinit. Après avoir culminé dans les années 1960, le statut adolescent de la jeunesse s'est effacé.

J'ai déjà expliqué en quoi l'adolescence ne se réduit pas à un fait biologique, qu'il s'agisse de la puberté et de son retentissement psychique ou de la croissance physiologique, mais correspond aussi à un fait social, à un statut qui apparaît à la fin du xix^e siècle. Bien qu'élevés à l'écart du monde des adultes et du travail, les adolescents y restaient articulés. L'adolescence les préparait à une finalité extrinsèque claire : un âge adulte associé à la maturité, à la stabilité et à l'engagement à long terme dans un rôle collectif. Quand bien même ils se révoltaient contre celui-ci, il s'agissait pour eux de s'en saisir pour le transformer.

Dès lors que l'existence perd toute finalité extrinsèque, dès lors que ce qui supportait la finalité adulte de l'adolescence s'efface, cette articulation va se défaire et avec elle le statut adolescent de la jeunesse, jeunesse qui va se redéfinir et acquérir un nouveau statut.

C'est ainsi que la jeunesse s'unifie à l'enfance dans le cadre de la redéfinition de la phase inaugurale de l'existence sous le signe du devenir soi individuel, de l'avvenir à soi, de l'indétermination, à l'abri du monde en fonction d'un statut protecteur qui lui est conféré et que la famille comme l'État s'assure de lui faire bénéficier, ne la préparant plus à entrer dans la vie adulte.

Elle se rapproche également de l'enfance du fait qu'on ne lui apprend plus à user de sa personne, une capacité dont l'enfant est précisément dépourvu. Nous devons à la théorie de la médiation de nous avoir éclairés sur ce qui spécifie la jeunesse par rapport à l'enfance, à savoir l'accès à la personne, c'est-à-dire à la capacité cognitive d'abstraction de soi qui rend possible de se conduire comme un acteur indépendant dans ses rapports avec les autres.⁶ « La jeunesse consiste proprement

6| Pour de plus amples développements, je renvoie à deux ouvrages de Jean-Claude QUENTEL : *L'enfant*, De Boeck, 1997 et *L'adolescence aux marges du social*, Yapaka, 2011, disponible gratuitement en ligne : yapaka.be/files/publication/TA_49_Ladolescence_aux_marges_du_social_internet.pdf.

CALL OF DUTY[®] GHOSTS



dans l'apprentissage de cet usage social de soi, du pouvoir de relation, avec ce qu'ils supposent de connaissance des autres, du monde au sein duquel ils évoluent et de ses codes. »⁷ Or dans le cadre de la nouvelle conception de la phase inaugurale de l'existence, plus rien n'est fait pour apprendre à se comporter comme une personne.

Les nouvelles conditions faites à la jeunesse, associant autonomie à l'abri du monde, individualisation radicale et dépendance, ne favorisent pas l'accès à l'indépendance psychique qui en est pourtant l'enjeu principal. En tant que dynamique d'autoproduction de soi dans le temps, la jeunesse renforce l'adhérence à soi et rend plus difficile de s'extraire de soi-même puisqu'il s'agit de devenir soi. L'individualisation, processus social, fait ici obstacle au bon déroulement du processus psychique d'individuation. L'autonomisation dans la différence ne facilite pas le passage dans l'ordre du même, le fait de se sentir comme un parmi d'autres. Or sans elle, difficile de prendre ses distances et d'assumer sa différence en société. Une difficulté renforcée pour l'enfant du désir, on l'a vu, dans la mesure où la nécessité fantasmatique dont il fait l'objet complique le processus d'assumption de sa contingence, de sa singularité.

En ce sens, du point de vue des exigences de la vie en société au niveau psychique, la jeunesse a cessé d'être une phase de maturation et se caractérise par une immaturité prolongée.

Mais par ailleurs, au niveau social maintenant, la jeunesse jouit d'une intégration, d'une liberté et d'une autonomie nouvelle qui lui donnent les traits d'une maturité précoce.⁸ Considérés comme des individus radicalement individualisés, les jeunes acquièrent de plus en plus rapidement les codes de la vie dans une société d'individus, ainsi que des capacités stratégiques, d'observation, de compréhension et d'adaptation rapide à celle-ci.

Les années 1970 ont ainsi vu le sacre de la jeunesse, la revalorisation du statut des jeunes. Le statut adolescent suscitait des frustrations qui poussaient beaucoup d'entre eux à devenir adultes le plus vite possible. Leurs motifs ont disparu : les jeunes sont désormais reconnus comme des acteurs sociaux à part entière et se sont apaisés. Les âges ouvrant au droit de vote comme à la majorité ont été abaissés. Ils bénéficient de moyens financiers non négligeables ainsi que d'une liberté sexuelle interdite ou contrainte à leurs prédécesseurs. Et tout cela leur est

7| GAUCHET M., « La redéfinition des âges de la vie » in *Le Débat*, n° 132, novembre-décembre 2004, p. 40.

8| François de Singly qualifie les nouveaux venus d'« adonaissants » pour désigner l'individualisation sociale précoce qui les caractérise (Les adonaissants, Armand Colin, 2006).

conféré indépendamment de leur accès à l'état adulte. Du coup, les jeunes ne voient plus d'intérêt à entrer dans le monde et à le prendre en charge, ni même d'ailleurs à se prendre en charge puisque leur dépendance, au contraire de celle qui était liée au statut adolescent, ne les constraint pas mais se veut au contraire le support de leur indépendance sociale. Si les jeunes contestent toujours la société, ce n'est pas pour la transformer, mais pour manifester le peu d'envie qu'ils ont d'y entrer. La révolte a fait place à l'indignation que suscite ce monde à leurs yeux et, pour certains, à la sécession. Ils veulent d'un autre monde. En aucun cas se saisir de celui-ci.

5. Que devient l'entrée dans la vie adulte?

Une fois la phase inaugurale de l'existence achevée, s'ouvre une phase inédite de plus en plus longue d'entrée progressive dans le monde adulte⁹ sur le mode de la débrouille individuelle, par adaptation et expérimentation, un processus qui peut certes inclure des transmissions, mais choisies, composées à partir de soi. Cette nouvelle période d'auto-construction se fait par essais et erreurs, tâtonnements, et plus via un héritage ou une identification à des rôles assignés. Cela prend du temps, une dizaine d'années couramment. La mise en couple comme au travail sont à l'essai, toujours révocables. Du coup, les situations familiales et professionnelles se stabilisent de plus en plus tard.

Apparaît la figure nouvelle du jeune adulte¹⁰, au statut proche de l'adulte, mais ne sacrifiant rien de sa jeunesse. Dans la mesure où rester jeune, c'est conserver la liberté de se construire, l'entrée dans la vie se fait en quelque sorte à reculons, focalisé sur les marges de manœuvre que l'on conserve, rési-

9| Certains la qualifient de « jeune adulte » (Olivier GALLAND), d'autres d'« âge adulte émergent » (Jeffrey J. ARNETT, *Emerging Adulthood: The winding road from the late teens through the twenties*, Oxford University Press, 2006) ou d'« adulence » (Tony ANATRELLA, *Interminables adolescences. Les 12/30 ans*, Cerf/Cujas, 1988).

10| Certains préfèrent parler d'« adulescents » (Tony ANATRELLA), d'autres de « children » (Kay S. Hymowitz, *Manning up: how the rise of women has turned men into boys*, Basic Books, 2012), « boymen » (Gary CROSS, *Men to Boys. The making of modern immaturity*, Columbia University Press, 2010) ou « kidults ».

gné quant aux déterminations, limitations et engagements qui finissent bien par s'imposer.

Cette ombre portée par la nouvelle jeunesse sur l'âge adulte est liée à l'effacement de la maturité qui en constituait le terme. La jeunesse, d'un âge se mue en idéal de l'existence tout entière. Il s'agit de rester jeune le plus longtemps possible, au sens de conserver des marges de manœuvre, de ne pas se perpétuer dans un état définitif et achevé. Soit le contraire d'être adulte au sens de s'engager durablement sur le plan sentimental, familial et professionnel, un état contraignant et impliquant renoncements. Auparavant, ces contraintes étaient compensées par le statut social conféré, par l'idée d'une croissance sociale (et non seulement individuelle), d'une avancée en âge consistant en une progression du statut, en une capitalisation. C'était ce qui soutenait le fait de faire carrière. Une fois que la maturité ne confère plus aucun statut, davantage, que l'idéal de l'existence s'individualise radicalement, ces déterminations adultes n'apparaissent plus que comme des obstacles qui rétrécissent le champ du possible, stabilisent, achèvent pré-maturément. Dès lors, il s'agit de les reporter à demain tant que faire se peut. C'est pourquoi en dépit de facteurs objectifs qui rendent le parcours d'insertion des jeunes de plus en plus long et difficile, ceux-ci cherchent également de leur côté, par tous les moyens, à différer leur insertion au sein du monde. Et ce ne sont certainement pas les adultes, manifestant le désir de rester jeune, résignés et frustrés par les déterminations qui les entravent, qui les poussent à faire autrement.

Si les jeunes n'en conservent pas moins beaucoup d'aspirations communes avec leurs prédécesseurs, ils revoient celles-ci à la hausse et ont du mal à les limiter ou les stopper. D'où une difficulté certaine à les satisfaire. S'engager, c'est renoncer à d'autres possibles. Mais ne pas s'engager, c'est s'empêcher d'en réaliser certains. Au final, on subit le plus souvent l'impossibilité de faire autrement que ce avec quoi on doit faire, on compose avec le temps qui passe. Voilà pourquoi, dans notre monde, on devient le plus souvent adulte par résignation, alors même que l'on se détermine de moins en moins vite et que l'on dispose de davantage de soutien pour réaliser davantage de potentialités qu'auparavant.

L'individualisation de l'existence rouvre en fait la question de la vie réussie dans la mesure où plus aucune finalité extrinsèque, rôle ou réussite sociale n'est en mesure d'y répondre. Le développement personnel, certes. Mais dans quel but ? Et comment vivre les temps de vie durant lesquels il devient impossible de satisfaire à ce nouvel idéal de l'existence ?

Paradoxalement, il est donc devenu difficile de s'émanciper de sa jeunesse et de l'indétermination qui la caractérise pour entrer dans le monde adulte. Une entrée d'autant plus difficile qu'elle est censée ne pas se produire et qu'on est abandonné en terre inconnue. En effet, si la famille reste un refuge protecteur, au dehors, les jeunes doivent se débrouiller seuls au sein d'un monde auquel ils n'ont pas été préparés, contrairement à leurs prédécesseurs, et dont les conditions d'entrée se sont durcies (examens d'entrée, numerus clausus, expérience exigée, stages non rémunérés). Qui plus est, ils doivent créer leur place car ils n'y sont pas attendus. Chacun est confronté à ses propres difficultés, sans aucun parcours social d'accompagnement ni aucune culture qui donnerait sens à ce que l'on vit en tant que jeune adulte, puisque l'entrée dans la vie est censée être un processus purement individuel relevant de l'autodétermination.

Ajoutons qu'il s'agit d'entrer dans une période de vie qui concentre dans un laps de temps limité toutes les contraintes et les enjeux liés au monde adulte. Il faut à la fois réussir sa vie de couple, familiale et professionnelle, tout en les accordant à son devenir soi. Le contraste avec la phase inaugurale de l'existence est saisissant. On peut comprendre que cela puisse générer de l'anxiété voire de l'effroi chez certains.

Les difficultés d'entrer dans la vie adulte sont encore renforcées pour ceux dont la phase inaugurale de l'existence s'est interrompue prématûrement pour des raisons diverses : difficultés ou échec scolaire, absence de soutien familial, etc. Pour eux, l'entrée dans la vie adulte est d'autant plus difficile qu'ils ne sont pas censés se trouver sur le marché du travail. Les entreprises ont dès lors de bonnes raisons de ne pas les embaucher dans la mesure où leur entrée précoce parmi les actifs témoigne d'une interruption de formation, donc d'un manque de qualification.

6. L'entrée dans la vie adulte des jeunes hommes

Enfin, il semble bien qu'il y ait une différenciation sexuée des parcours d'entrée dans la vie adulte, une entrée plus difficile côté masculin dans la mesure où l'attachement à la jeunesse s'y prolonge bien au-delà de ce qu'on peut constater du côté féminin.

Après la phase inaugurale de l'existence, à la fin de leurs études, les jeunes hommes adultes témoignent d'une difficulté à sortir de la sociabilité et de la culture jeune pour s'investir dans une vie professionnelle et conjugale et s'engager dans le monde. Même les célibataires qui ont un bon job et font partie de l'élite ou ceux qui se mettent en couple, voire ont un enfant, ont du mal à faire une croix sur cet idéal qu'ils entretiennent durant leur temps libre, seuls ou entre pairs. En ce sens, ils incarnent par excellence, au travers de la période de l'« âge adulte émergent », la figure du « jeune adulte » qui tout en devenant adulte, ne souhaite pas renoncer à sa jeunesse et à se consacrer à lui-même.

Mais commençons par ceux dont la phase inaugurale de l'existence a été interrompue prématûrement. Beaucoup d'entre eux ne cherchent pas ou plus ni emploi ni formation. On les appelle « *neets* » (*not in education, employment or training*). Une partie d'entre eux est invisible dans la mesure où ils ne sont pas repérés comme chômeurs vu qu'ils n'ont pas ou peu travaillé.

Ce sont généralement des jeunes hommes qui ont interrompu la phase inaugurale de leur existence. Enfants-problèmes, en échec scolaire, leur désinvestissement psychique, leur attitude réfractaire à l'égard du travail/emploi fait suite à celle envers l'école. Il en découle un réel manque de formation, de repères, d'atouts. Bref des retards, voire des handicaps.

S'ils rechignent à s'engager professionnellement, ils ont aussi plus de difficultés à le faire même quand ils le souhaitent. Leur plus faible niveau de diplôme, leur sous-qualification ne facilite pas leur insertion professionnelle. Désormais, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes les plus jeunes. Dans les classes les plus défavorisées, les jeunes hommes sont obligés de prolonger la cohabitation parentale jusqu'à ce qu'ils se stabilisent au niveau de l'emploi.

Pour tous ceux qui ont achevé leur période de formation, la propension masculine à prolonger la jeunesse et son indétermination va s'incarner différemment suivant les contextes et les situations.

Derrière un même comportement de désinvestissement/désengagement envers le monde adulte, pour des gens en âge et en capacité de s'y engager, il faut distinguer ceux qui souhaitent conserver des marges de manœuvre de ceux qui refusent toute détermination. Ainsi, pour s'en tenir au plan professionnel, mis à part une minorité qui ne cherche ni emploi ni formation, le partage s'établit entre ceux qui travaillent ou ont des emplois temporaires successifs, mais rechignent à s'engager et se stabiliser

professionnellement et ceux qui ont un emploi stable, mais désinvestissent psychiquement leur travail.

De nouveaux rapports au travail/à l'emploi

On appelle « *bomeurs* » (contraction de bobo et chômeur), « *freeters* » (contraction de *free time* et *frei arbeiter*) ou bien encore « *intellos précaires* »¹¹ tous ceux qui travaillent ou ont des emplois temporaires successifs, mais rechignent à s'engager et se stabiliser professionnellement.

Ils ne sont pas prêts à accepter le travail qu'on leur offre pour consacrer leur temps à eux, à leurs passions, voyager, se cultiver, créer, méditer, jouer. Ils ne sont pas consoméristes, ont appris à vivre avec sobriété et s'appuient pour ce faire sur la famille, Internet, la colocation, la débrouille, etc. Ces jeunes hommes instruits reprochent à la société de ne pas les laisser entrer dans la vie adulte tout en restant jeunes. Sur le plan politique, elle correspondrait plutôt au mouvement des Indignés/Occupy.

Quand ils travaillent, ils préfèrent les petits boulot, qu'ils alternent avec le chômage, car ils ne veulent pas faire carrière, veulent rester en dehors ou retarder l'engagement durable dans une profession ou une vie familiale. Pour eux, le chômage entre les petits jobs n'est ni une tare ni un malheur mais l'occasion d'avoir enfin le temps de vivre. Ils se fichent pas mal de stagner socialement et manquent d'ambition.

Si la plupart cherchent simplement à conserver des marges de manœuvre, d'autres refusent purement et simplement toute détermination. Ainsi, le « *slacker* »¹² est un jeune homme éduqué mais qui a une aversion envers le travail, qui échoue à réaliser son potentiel ou ne fait pas aussi bien que ce que l'on aurait pu attendre de lui. Son comportement peut être relié à l'apathie, au cynisme, à la dépression, à l'ennui, à la procrastination, à l'absence d'intérêt politique ou social. Le terme « *slacker* » désigne l'absence de but, d'objectif.

11| RAMBACH A. et M., *Les Intellos précaires*, Fayard, 2001.

12| Figure qui se diffuse à partir des années 1990 dans la culture américaine, notamment au cinéma, tant sous le prisme de l'art indépendant que de la comédie populaire. Citons entre autres les films américains « *Slacker* » (Richard LINKLATER, 1991) et « *Clerks* » (Kevin SMITH, 1994).



Ensuite, il y a ceux qui ont un emploi stable mais désinvestissent psychiquement leur travail. On retrouve cette attitude y compris parmi les cadres.¹³ Elle tient à fois à la volonté de prolonger sa jeunesse et aux transformations de l'organisation du travail.

Les jeunes hommes ont de nouvelles aspirations au travail. Ils ont décroché de la compétition sociale, ne recherchent pas les promotions, ne souhaitent plus exercer de fonctions d'encadrement. Qui veut encore devenir chef à part une minorité qui paraît d'autant plus bizarre aux yeux du reste de la population ? Les jeunes hommes aspirent à inscrire le travail dans leur devenir soi, leur développement personnel, le perçoivent comme un moyen d'expérimentation. Ils en ont une approche purement utilitaire, en fonction d'eux-mêmes. D'où il n'est plus question de se dévouer corps et âme à l'entreprise. Dans beaucoup de cas, la réalité du travail ne satisfait pas ces aspirations, ce qui génère de la souffrance.

Un milieu du travail qui est peu compatible avec l'immature prolongée des jeunes hommes, sauf dans certains secteurs, souvent des sanctuaires masculins, comme dans les nouvelles technologies, l'informatique, Internet, les jeux vidéo, etc. Un peu comme si ces jeunes hommes avaient trouvé le moyen de gagner leur vie en pratiquant leur passion. Il faut bien fournir également aux générations masculines qui les suivent des produits culturels afin d'alimenter leur sociabilité/culture propre, mais aussi de permettre aux jeunes qui ont vieilli de continuer de l'entretenir durant leur temps libre. Tout un pan de notre économie est ainsi consacré à ces activités compensatoires pour supporter l'avancée en âge.

Mais indépendamment de cela, le milieu du travail s'est dégradé sous l'effet d'une nouvelle organisation de celui-ci. Tout ce qu'il apportait aux hommes pour compenser sa pénibilité a disparu. Il ne confère plus ni identité ni statut. Les hommes n'y trouvent plus de camaraderie sous l'effet de l'élévation de la compétition, une compétition à laquelle ils sont soumis mais qui ne les intéresse plus.

Ces transformations du monde du travail ne sont pas liées uniquement à celles de l'économie. Elles sont aussi le produit de l'intériorisation par les entreprises des nouvelles aspirations au travail des jeunes hommes, de leur désinvestissement psychique du travail, ainsi que de leurs plus grandes difficultés à s'intégrer au monde adulte qui résultent principalement de la formation qu'ils ont reçue, du manque d'individuation psychique qui en résulte, ainsi que de leur volonté de prolonger leur jeunesse. Les emplois à l'essai, la précarité au sens large, sont autant voulus que subis pour des jeunes hommes

13| DUPUY F, *La fatigue des élites*, Seuil, 2005.

qui souhaitent conserver des marges de manœuvres par rapport à leurs déterminations, le plus longtemps possible.

La crise du masculin

Il reste à expliquer pourquoi les difficultés de l'entrée dans la vie adulte sont plus importantes pour les hommes que pour les femmes.

C'est que pour eux, les nouvelles conditions de l'entrée dans la vie se combinent à l'effacement du pôle symbolique masculin-paternel, représentation sociale qui n'est plus l'apanage des hommes mais qui l'a été jusque très récemment. Ceux-ci n'ont dès lors plus de rôle collectif dans lequel se projeter. Tout comme leurs pères de la génération 68, les jeunes hommes n'incarnent plus la fonction paternelle ni ne transmettent un modèle positif de maturité masculine à leurs enfants. Il ne leur reste plus qu'à se comporter comme des hommes-enfants ou des secondes mères, généralement décevantes par rapport à l'originale.¹⁴ Quoi qu'il en soit, ils ne se satisfont pas d'incarner le pôle symbolique féminin-maternel, d'autant que, contrairement aux femmes, la maternité biologique leur est interdite.

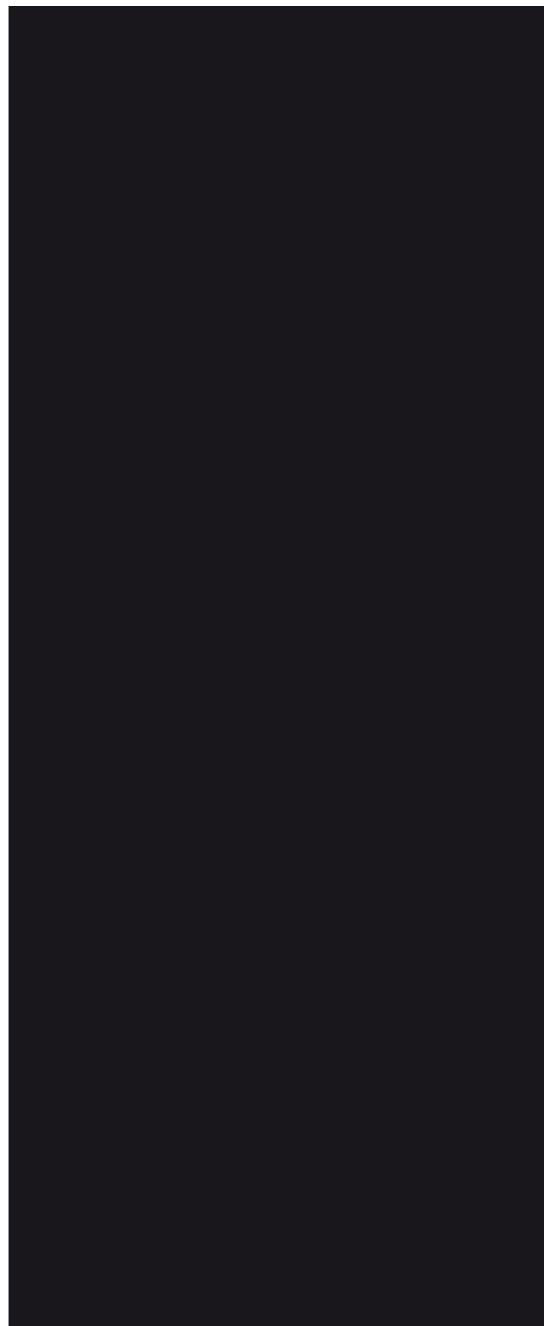
Dès lors qu'ils ne peuvent définir positivement leur masculinité, d'autant plus que les expressions de celle-ci sont connotées collectivement de façon négative, rien ne vient plus contrecarrer un penchant masculin pour le retrait de ce monde et la projection vers la représentation, la fuite vers un autre monde. Face à une réalité bouchée, le nouveau masculin se constitue par exclusion de ce qui n'est pas lui, à commencer par le féminin. Il s'abandonne à un penchant pour l'imaginaire dans lequel il se réfugie. Les jeunes hommes paraissent ainsi adopter une position de repli par rapport au monde, de désengagement, d'inadaptation qui perdure. Le nouveau masculin ne semble pas attiré du côté du monde collectif.

Du côté des femmes, au contraire, les nouvelles conditions de l'entrée dans la vie se combinent à divers aiguillons qui font défaut

14| Pour de plus amples développements, on se reportera entre autres à Kay S. Hymowitz, *Manning up: how the rise of women has turned men into boys*, Basic Books, 2012; et Gary Cross, *Men to Boys. The making of modern immaturity*, Columbia University Press, 2010.

du côté des hommes, à la fois du côté de la procréation, de la dominance contemporaine du pôle symbolique féminin-maternel et d'un cadre collectif, parental et scolaire qui de manière implicite continue à les projeter vers le monde, à leur y aménager une place, les y préparer, les y initier, les y responsabiliser davantage.

Martin Dekeyser
08.2014





Éducation, une arme pour la Paix: ProJeuneS en Colombie

20
→



Éducation une arme pour la paix



Avec le soutien du
Bureau International
Jeunesse — BIJ

FAUT
QU'ELLE
BOUGE!
BIJ

Dans le cadre de l'appel à projets du BIJ « Droits de l'Homme – Droits sociaux », ProJeuneS s'est rendu en Colombie durant 10 jours, pour découvrir de plus près le travail de Benposta, une association de jeunesse qui travaille depuis de nombreuses années pour la défense des droits des jeunes. L'idée était de faire des échanges professionnels avec l'équipe pédagogique de Benposta (et avec son réseau associatif) sur nos différentes pratiques éducatives dans le travail avec des jeunes en difficulté, ainsi que de rencontrer les jeunes de cette OJ et suivre au quotidien leur projet de vie et leur mode d'organisation au sein de leur communauté.



Entrée de Benposta, avec Bogota en arrière-plan

La délégation de ProJeuneS est arrivée à Bogota dans la soirée du 8 juillet. L'après-midi du 9 juillet, nous avons rencontré les responsables de Benposta et visité ses installations dans les faubourgs de Bogota. Cette association entend notamment promouvoir les principes contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Son action s'inscrit dans le contexte particulier d'un pays meurtri depuis plusieurs décennies par une guerre civile. Son public privilégié est constitué d'enfants et d'adolescents victimes, à divers degrés, des conséquences du conflit armé. Le site de Benposta à Bogota est un foyer pour plusieurs enfants entre 8 et 18 ans qui sont issus de zones du pays particulièrement

exposées à la guerre. On ne peut que souligner, outre le suivi psychosocial qui semble de qualité, l'approche particulièrement participative qui est développée. En effet, les enfants et les jeunes peuvent élire leurs députés de districts, sorte de délégués de chambrée, et même un bourgmestre de site. En fait, il y a un double niveau de représentation lié à la répartition de l'espace, puisque les 8-12 ans disposent de leurs propres lieux de rencontres et de leurs propres élus, différents de ceux des 14-18 ans. Par ailleurs, l'ensemble des pensionnaires du foyer se réunissent en assemblée libre pour prendre collectivement des décisions. La vie communautaire requiert un certain degré d'organisation et les tâches sont réparties à tour de rôle entre les différents membres de la communauté.

Le lendemain, nous avons réalisé une animation avec des enfants résidant sur le site. Le groupe était composé d'une dizaine d'enfants de 8 à 12 ans. L'animation a débuté par une réappropriation par les enfants des droits humains en général et des droits des enfants en particulier. L'objectif était aussi d'évoquer les manquements dans le respect desdits droits en vue de faire émerger dans leur chef un idéal de collectivité où ils seraient pleinement garantis. Il s'agissait de partir de leur expérience de la vie en communauté pour réfléchir aux règles à édicter afin de construire une société idéale.



Premier atelier, avec les 8 à 12 ans, à Benposta

Ils devaient chacun à tour de rôle imaginer ce qu'il faudrait faire pour transposer un mode d'organisation similaire à

21
→



22

Domaine de Benposta, sur les hauteurs de Bogota



celui qu'ils connaissaient à Benposta, d'abord au niveau d'une ville, ensuite d'un pays, puis d'un continent et enfin du monde entier. L'idée étant qu'à partir d'une réflexion sur leur pratique communautaire ils réfléchissent à la praticabilité, à une échelle plus large, de dynamiques démocratiques. Plusieurs choses sont à relever dans ce qui est ressorti des discussions avec les enfants. Ils

Groupe des 8-12 ans

trouvent l'État colombien défaillant dans le respect de certains droits fondamentaux; ils considèrent également que les groupes armés entravent par leurs actions l'exercice des droits fondamentaux; ils ne voient pas beaucoup de différences entre la dictature et ce qui leur est généralement présenté comme la Démocratie; par contre, ils sont très attachés à la participation aux décisions les concernant telles qu'ils les connaissent à Benposta; ils trouvent qu'il serait souhaitable de reproduire à une plus large échelle ce qu'ils appellent l'auto-gouvernement.

Le 11 juillet nous avons finalisé l'animation que nous avions initiée avec ce groupe d'enfants. Ils ont eu l'occasion de réaliser des interviews vidéos les uns des autres (ci-contre), sur base du travail réalisé précédemment. [...]

➔ Suite, page 28



23



24



Préparation de l'atelier vidéo
avec les 8-12 ans





Atelier vidéo des 8-12 ans



26



Ci-dessous et ci-contre, préparation de l'atelier vidéo des 14-18 ans

27





Éducation une arme pour la paix



Ensuite, nous avons mis en place une animation avec des pensionnaires plus âgés de Benposta. Avec ce groupe, composé d'adolescents de 14 à 18 ans, nous avons discuté de leur perception de ce que sont les droits humains et des perspectives de paix en Colombie.

L'activité s'est poursuivie sous la forme d'un atelier vidéo durant lequel les jeunes ont réalisé des interviews filmées de leurs camarades devant les lieux qui leur semblaient emblématiques du site.¹

Ainsi, les jeunes ont pu s'exprimer successivement devant l'école, le théâtre, la salle où se tiennent les réunions de l'assemblée libre, ainsi que le monument consacré au fondateur de Benposta.

1| Voir notre mini-documentaire vidéo, à découvrir sur notre blog : educolumbia.wordpress.com

Groupe des 14-18 ans



28



Le 14 juillet nous nous sommes rendus à Villavicencio. Cette ville est le chef-lieu du département du Meta qui a été le théâtre de nombreux actes de violence tout au long de la guerre civile colombienne. Benposta est également présente dans cette ville.

En fait, jusqu'en 2009, elle y disposait d'un foyer pour jeunes similaire à celui que nous avons visité à Bogota, mais le gouvernement d'Alvaro Uribe aurait multiplié les tracasseries administratives pour mettre fin à cette offre d'accueil résidentiel. Le lieu sert maintenant d'école pour nombre d'enfants et d'adolescents du quartier. Il semble que l'essentiel des habitants du lieu soit des familles de réfugiés fuyant le conflit armé que connaît le pays, ou plutôt des « déplacés » pour reprendre la terminologie officielle. Selon certaines estimations, il y aurait actuellement 6 millions de « déplacés » en Colombie, conséquence de plusieurs décennies de conflit.

Plus de 400 jeunes sont scolarisés sur le site de Benposta à Villavicencio. Il s'agit d'une initiative visant à suppléer, au niveau local, l'offre d'enseignement public largement insuffisante en Colombie.

→ Suite, page 34



Site de Benposta à Villavicencio

29







32

Éducation
une arme
pour la
paix



33



Double page et précédentes:
École et salles de classe de Benposta à Villavicencio



34



Le lendemain, nous avons quitté Villavicencio pour aller plus loin dans les plaines colombiennes, dans la petite ville de Granada. Benposta y effectue un travail social important dans trois quartiers constitués en grande partie de masures faites de tôles et de bois. Dans ce que l'on peut qualifier de bidonville, sans faire offense à la vérité, s'entassent plusieurs milliers de familles de « déplacés ».

Logeant parfois à 10 dans de très modestes habitations, ces hommes, femmes et enfants n'ont pas accès à l'eau potable et sont exposés à des dangers aussi divers que les crues de la rivière voisine qui, lorsqu'elle sort de son lit, cause des dégâts importants ou bien l'action de certains recruteurs qui démarchent des jeunes désœuvrés pour qu'ils s'engagent dans les groupes armés.

Dans ce contexte difficile, l'action de Benposta semble très appréciée des habitants du quartier que nous avons eu l'opportunité de rencontrer.

À l'instar de ce qui se fait sur le site de Bogota, l'accent est mis sur la valorisation de la prise de responsabilités et la participation citoyenne. Comme les éducateurs de Bogota, les travailleurs sociaux de Granada promeuvent activement les principes de « l'auto-gouvernement » qui se situent décidément au cœur de l'action de Benposta.

Texte : Carlos Crespo
Images : Alain Detilleux
Coordination : Nicolas Fernandez
07.2014



Visite du camp de Granada avec l'équipe de Benposta



35





36



36



37



37



38



38



◀ Page précédente: Un des trois puits d'eau non potable du camp de Granada

Ci-dessous: Distribution d'eau potable

39



39



40



40



41



41



Réunion de présentation dans la permanence de Benposta à Granada



ProJeuneS et l'équipe de Benposta, devant la permanence à Granada

ProJeuneS en Colombie | juillet 2014



ProJeuneS et l'équipe de Coalico | Bogota



Éducation
une arme
pour la
paix



Mise en application des SAC Entretien avec Madeleine Guyot

Les communes belges qui ont adopté la nouvelle loi SAC dans leur règlement communal pour combattre les incivilités dans les espaces publics peuvent désormais infliger des amendes administratives à des mineurs d'âge dès 14 ans ou les astreindre à des mesures alternatives; la médiation locale et la prestation citoyenne.

Nous avons rencontré la directrice de l'AMO* Samarcande, Madeleine Guyot, pour connaître son point de vue sur cette nouvelle loi et l'impact que celle-ci aura sur le travail qui est fait avec des jeunes trop souvent livrés à eux-mêmes.

* Service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert



Pro J: Quel est l'intérêt de maintenir une juridiction spécifiquement dédiée aux mineurs d'âge? Quelle est l'intention du Législateur quand il crée ce système particulier?

Madeleine Guyot: Un jeune n'est pas un adulte. En matière de justice, une approche protectionnelle est nécessaire pour faire droit à cette spécificité. « Être jeune », rappelons-le, c'est frôler un peu les limites, tester les choses, apprendre de ses expériences, gérer ses émotions et tous les dérèglements de l'adolescence tant au niveau hormonal que psychologique. En outre, « être jeune », c'est aussi faire partie d'un système, en être tributaire. Il suffit de penser à l'environnement familial et l'impact qu'il a sur le devenir d'un jeune, au rôle de l'école, des amis, etc.

Dans cette perspective, le cadre de la protection de la jeunesse permet d'avoir une approche plus intégrée, plus proche de la réalité des jeunes, où c'est l'intérêt de l'enfant qui prime avant tout. Il ne faut pas oublier que les jeunes dits délinquants sont minoritaires. Il y a une large majorité de jeunes qui sont, avant tout, en danger de par le contexte dans lequel ils évoluent: maltraitances familiales, exclusions scolaires abusives, mauvaises influences, etc.

Il faut donc avant tout les protéger.

Pour cela, il faut pouvoir suivre le jeune, son parcours; comprendre son histoire et identifier les dangers qui l'entourent. C'est tout l'intérêt d'une juridiction pour mineurs: rendre possible, par un suivi individuel, la réintégration du jeune au sein de la société à laquelle il appartient.

Mais pour ce faire, il faut se donner le temps, accepter que la justice pour mineurs soit lente, que le juge de la jeunesse qui suit tel jeune puisse être sûr qu'il prenne la meilleure mesure pour ce jeune avec ce qu'il est possible de faire à l'heure actuelle; qu'il s'agisse d'une mesure préventive ou répressive. L'idée étant de faire en sorte de ne jamais rompre le lien qui existe entre ce jeune et la société, de toujours lui offrir la possibilité de s'y insérer.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus que la Belgique a ratifié la Convention internationale de droits de l'Enfant, et que celle-ci spécifie que les jeunes doivent avoir, pour respecter

leurs droits, un accompagnement spécifique, des institutions spécifiques qui leur sont adaptées, etc.

Pro J: Pourquoi alors décide-t-on quand même de permettre l'application des sanctions administratives communales aux jeunes dès 14 ans, alors que de surcroît cette mesure n'a même jamais fait l'objet d'une évaluation quand il s'agissait de mineurs de 16 ans?

Personne n'est capable de donner de raisons objectives au fait d'appliquer des sanctions administratives à des mineurs et encore moins à des mineurs dès 14 ans, ni les gens qui ont fait la loi ni les partis politiques qui l'ont votée.

Je ne peux faire que des suppositions pour expliquer cet abaissement. La première concerne la prétendue lenteur de la Justice et la pression faite par des citoyens sur le monde judiciaire et politique pour obtenir des réponses rapides et visibles à des actes d'incivilité commis dans l'espace public (des tags, du bruit, des crachats, des dégradations, etc.)

Ensuite, il y a le sentiment d'insécurité envers les jeunes qui est exploité et amplifié à tout va, tant par les politiques que par les médias. Ce sentiment d'insécurité grandit chez certains habitants et donc ils s'en plaignent.

Enfin, dans certaines communes, la police a mis la pression sur les autorités communales pour ne plus devoir s'occuper des incivilités.

Je pense donc que l'abaissement des SAC aux mineurs dès 14 ans est le résultat d'une conjonction d'interprétations de faits et majoritairement d'une pression citoyenne.

Pro J: Si l'abaissement des SAC aux mineurs dès 14 ans n'a objectivement pas lieu d'être, que faut-il améliorer dans la prise en charge des jeunes pour contrecarrer l'impression d'impunité que d'aucuns ressentent, quand il s'agit de mineurs dits délinquants?

Il faut faire un travail pédagogique vers les citoyens. Il faut qu'ils comprennent mieux le fonctionnement de la justice pour mineurs ainsi que le travail des acteurs de la prévention.

Les citoyens attendent des réponses visibles de la part de la Justice et des travailleurs sociaux. Or, c'est méconnaître l'objectif principal de ces derniers. Ni les juges de la jeunesse ni les acteurs de la prévention n'ont pour but d'apporter des réparations visibles en guise de réponses aux incivilités commises par certains jeunes.

On doit faire comprendre aux citoyens que si un acte répréhensible est commis dans l'espace public et donc visible, la réponse apportée par la Justice et les acteurs de la prévention ne sera ni forcément quelque chose de visible ni forcément quelque chose d'immédiat; quand bien même il s'agirait d'une réponse répressive ou punitive.

Le citoyen doit accepter que la Justice soit lente parce que les jeunes doivent rentrer dans un processus d'apprentissage où ils doivent mesurer les conséquences de leurs actes. Cela prend du temps, comme tout processus éducatif.

Que pourrait-on améliorer dans la prise en charge et l'encadrement des mineurs? S'agissant de la justice pour mineurs, moi, je ne suis pas de ce rouage-là. Cependant, ce qui serait bien, selon moi, c'est que cette justice puisse avoir les moyens de ses ambitions: plus de possibilités pour développer des projets innovants, plus de temps pour évaluer des projets pilotes, plus de place à la créativité, plus de magistrats jeunesse.

Du côté des acteurs de la prévention, pour nous, continuer à investir dans la prévention reste une de nos revendications primordiales. Cela reste valable en ce qui concerne la problématique des incivilités et des SAC.

46



Une AMO, un service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert, est avant tout un service de première ligne. On est dans le quartier, les jeunes entrent et sortent de chez nous comme ils veulent. C'est ce qu'on appelle l'aide volontaire. La logique c'est de fournir une écoute attentive aux jeunes, les orienter et les accompagner au besoin vers des services adaptés (psychologues, avocats, etc.)

Cependant, la première démarche reste avant tout beaucoup d'écoute. Souvent, on se rend compte que ce pourquoi un jeune était venu nous voir n'est que la partie cachée de l'iceberg, qu'il y a d'autres choses qui sont à régler dans son environnement. Dès lors, si nous, AMO, nous estimons que nous pouvons nous-mêmes intervenir sur ces facteurs — sans forcément le réorienter vers un service spécifique et institutionnel —, nous le faisons. Mais il faut que le jeune soit volontaire.

S'il l'est, alors nous discutons beaucoup avec lui. Nous travaillons avec lui le rapport avec son environnement (sa famille, son école, ses amis, etc.), sa confiance en lui-même. Nous essayons de l'amener à avoir des activités collectives qui lui permettent de se vider la tête, d'acquérir des compétences.

Notre travail s'inscrit dans le long terme; toujours à partir du consentement du jeune, toujours à partir de la confiance qu'il nous accorde. Parvenir à cela, prend du temps.

Quant à nos « petites victoires », nos petits éléments de réussite, ils ne feront jamais le poids pour effacer le sentiment d'impunité. Cela tient à la nature même de notre travail avec les jeunes. Jamais nous ne pourrons dire que c'est telle ou telle mesure (activités, discours, accompagnement, suivi individuel, etc.) qui a permis d'éviter qu'un jeune — de par la multiplicité de ses problèmes — ne fasse une rupture avec son environnement; rupture qui peut très concrètement se marquer par une fugue ou un acte délinquance.

Notre « influence » sur la trajectoire d'un jeune prend du temps, est imperceptible; et encore moins quantifiable. Cependant, si ce travail avec les jeunes est la plupart du temps invisible aux yeux des habitants d'un quartier, on ne peut remettre en cause ce travail de prévention. Selon la logique de la jeunesse malmenée ou celle de la défense du droit des jeunes, il faut continuer à investir dans la prévention. Il ne peut en être autrement.

Pro J: Y a-t-il eu des dérives constatées dans l'application des SAC nouvelle mouture depuis Janvier 2014?

Sur cette question, nous sommes dans une position de veille. Nous attendons le moment où les communes pourront appliquer concrètement cette nouvelle loi, du moins celles qui ont fait le choix de l'appliquer.

Nous, AMO de Bruxelles, nous allons essayer de voir comment elles vont être appliquées à l'ensemble de la région bruxelloise.

Notre première inquiétude tient aux changements futurs de majorité communale. Des communes bruxelloises, qui aujourd'hui ont voté l'abaissement des SAC mais ne les appliquent, pourraient alors se mettre à le faire avec zèle. Ça nous préoccupe beaucoup.

Nos autres inquiétudes concernent les mesures alternatives — la médiation et les prestations citoyennes — ainsi que l'implication parentale.

Il y a, avec le principe de la médiation, un prérequis de base: il faut avoir identifié un coupable et une victime qui soient prêts à aller en médiation. Avec la loi SAC, le fonctionnaire sanctionnateur est obligé de proposer ce processus de réparation quand il y a des incivilités commises dans l'espace public.

Pour autant, cette même loi n'impose pas l'identification d'une victime pour l'activer. On ne peut dès lors parler d'une réelle offre de médiation dans la nouvelle loi sur les SAC. Nous serons alors très attentifs au déroulement de ces dernières.

Concernant les prestations citoyennes qui, elles, sont facultatives, rien n'existe sur leurs modalités d'application. On ne sait pas encore de quoi elles seront faites: des travaux d'intérêt général? des formations? etc. Ce flou, ce vide, rend les fonctionnaires sanctionnateurs mal à l'aise, on le sent bien.

Avant que la loi ne soit réellement d'application, on a encore, à mon avis, un petit temps. Ainsi, nous commencerons à regarder le processus des prestations citoyennes à partir de Janvier 2015.

Pour l'implication parentale, nos craintes sont à peu près les mêmes. Il y a des communes qui vont se dire: « Avant de faire rentrer les jeunes dans le processus de médiation et de prestation citoyenne, on peut proposer une logique d'implication parentale ». Là aussi, comme les prestations citoyennes, ce processus est facultatif. Ça va dépendre d'une commune à l'autre.

En outre, ce qui est encore plus problématique, c'est qu'ici encore la loi n'indique rien quant à ses modalités d'application. C'est quoi une mesure d'implication parentale? C'est le fonctionnaire sanctionnateur qui va aller écouter ce que les parents ont décidé de faire comme punition et qui va décider si ça a suffisamment de valeur éducative ou pas? Ou alors est-ce que c'est le fonctionnaire sanctionnateur qui va convoquer les parents pour faire la morale aux jeunes devant eux et estimer que c'est suffisant comme avertissement? Ça va dépendre du zèle du fonctionnaire, de sa personnalité.

Qu'il s'agisse de l'implication parentale, de la médiation ou encore des prestations citoyennes, rien n'est précisé dans cette loi quant aux modalités d'application. Donc, ça va être très variable, donc très injuste. C'est tout le problème avec cette loi.

Propos recueillis par Savery Plasman

Plus d'infos:

AMO Samarcande
rue des Theux, 51-53
1040 – Etterbeek
samarcande.be
samarcande@skynet.be

Liste des AMO
aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=363

SAC? Non merci!
[samarcande.be/spip.php?article430 & lang=fr](http://samarcande.be/spip.php?article430&lang=fr)

Plate-forme STOP SAC
stopsac.be/?tag=sanction-administratives-communales

24 JUIN 2013 — Loi relative aux sanctions administratives communales: ejustice.just.fgov.be/cgi/article.pl

47



**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

SoISoc
solsoc.be

Palestine Des droits dans les colonies ?

En janvier dernier, Scarlett Johansson était sous le feu des critiques pour avoir accepté de prêter son image à SodaStream, une entreprise israélienne de gazéification de boissons dont l'usine est située dans une colonie israélienne en Palestine occupée.

De nombreuses ONG ainsi que la société civile palestinienne ont condamné le choix de l'actrice américaine, le jugeant incompatible avec son statut d'ambassadrice d'Oxfam.



L'actrice américaine s'est justifiée en affirmant que la société israélienne œuvrait à la « construction de ponts pour la paix entre Israël et la Palestine, en soutenant le « vivre ensemble » dans le monde du travail, et en offrant des salaires, des avantages et des droits égaux ». Alors qu'elle a décidé de mettre un terme à ses fonctions pour Oxfam International, qu'en est-il vraiment ? Les Palestiniens ne bénéficient-ils pas de ces opportunités de travail dans les colonies israéliennes ?



Des colonies illégales

Rappelons que depuis la guerre de 1967, Israël poursuit une politique d'accaparement des terres, notamment en Cisjordanie et à Jérusalem, et que les colonies qu'il y construit sont illégales au regard du droit international. Aujourd'hui, ce sont plus de 550 000 colons qui vivent dans ces implantations. De nombreuses entreprises ont commencé à y voir le jour et on y trouve environ 20 000 travailleurs palestiniens.

Avant qu'ils puissent accéder à ces emplois, les Palestiniens doivent d'abord obtenir un permis de travail qui peut être annulé à tout moment s'ils s'aventurent à revendiquer leurs droits, à se syndiquer, ou encore si eux-mêmes ou leurs familles sont engagés dans des activités politiques. Par ailleurs, le droit du travail israélien, censé s'appliquer à

l'ensemble des entreprises israéliennes, est rarement respecté dans les Territoires palestiniens occupés. Dès lors, les Palestiniens sont exposés à plus de dangers au travail, beaucoup d'entre eux gagnent la moitié du salaire minimum, reçoivent des revenus journaliers, sans compter les nombreux cas d'absence de vacances et de protection sociale. Enfin, on estime à 11 % ceux d'entre eux qui travaillent sur des terres dont leur famille ou un proche était initialement propriétaire...

Même si 82 % de ces travailleurs souhaitent logiquement changer de travail si on leur proposait une alternative, ils gardent profil bas, de crainte que leur permis de travail leur soit retiré... Et pour cause, l'occupation israélienne, qui asphyxie l'économie palestinienne depuis plus de 40 ans, empêche de faire des choix professionnels libres et éclairés.



Une campagne basée sur le droit international

Cette situation, parallèlement aux nombreuses autres violations commises par Israël vis-à-vis des droits des Palestiniens, a poussé Solidarité Socialiste et une coalition d'ONG et syndicats belges à lancer la campagne « *Made in illegality* ». Elle appelle notamment les autorités belges à ne plus soutenir les colonies, à rompre tout lien économique avec elles et à interdire leurs produits sur le marché belge. Si comme plusieurs milliers de citoyens belges, vous souhaitez apporter votre contribution à cette campagne, signez la pétition sur www.madeinillegality.org et exigez la fin des relations économiques entre la Belgique et les colonies israéliennes !

François Saramagnan

BAGIC: formation de coordinateurs de projets culturels et socioculturels

- ➔ Vous êtes animatrice ou animateur, dans un mouvement d'éducation permanente, un centre culturel ou une association de quartier, une organisation de jeunesse ou d'aînés...
- ➔ Vous travaillez en activités extrascolaires, vous développez des actions en alphabétisation ou en milieu ouvert.
- ➔ Vous avez des projets d'aide à la création et à la créativité ou d'expression culturelle.
- ➔ Vos projets sont féministes, interculturels, sociaux, de solidarité internationale.

La formation BAGIC vous intéressera.

Le CIEP communautaire lancera, à Charleroi, sa prochaine session de formation BAGIC (tous les mardis) d'octobre 2014 à juin 2016 (minerval: 200 € par an).

La formation aborde la question des enjeux et des acteurs de l'action culturelle et socioculturelle :

- ✖ une lecture critique des dispositifs socioculturels et politiques ;
- ✖ le pilotage des projets ;
- ✖ une supervision et Intervision des pratiques ;
- ✖ la méthodologie de l'action collective ;
- ✖ la culture et l'art comme enjeux citoyens ;
- ✖ des outils de gestion et d'organisation.

50



Pour participer à l'une de nos séances d'information un simple mail ou appel suffit :

bagic@ciep.be
02 246 38 41



➔ www.maisondupeuple.be ➔

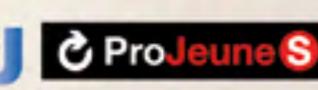
La Maison du peuple virtuelle est un site internet reprenant les activités d'associations progressistes bruxelloises dans l'esprit des Maisons du peuple d'autrefois



EXPOSITION: MAISONS DU PEUPLE, ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

L'exposition est accessible jusqu'au 30 septembre tous les jours de 10 H à 18 H - **ENTRÉE LIBRE**
VISITES GUIDEES du lundi 22.09 au vendredi 26.09 à 11 H OU SUR RÉSERVATION: 02 545 79 22 /
bruxelles@pac-g.be
Halles Saint-Géry, Place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles

facebook.com/lamaisondupeuplevirtuelle



51



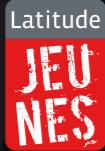
SERVICES



Oxyjeunes
rue Albert 1^{er} — 6240 Farciennes
T. 071 38 84 00 — F. 071 39 83 00
W. info@oxyjeunes.be — oxyjeunes.be



Philocité
rue Pierreuse 21 — 4000 Liège
T. 0478 719 099 — 0470 122 811
W. philocite@philocite.eu — gaelle.jeanmart@philocite.eu — philocite.eu



Latitude Jeunes
rue Saint-Jean 32-38 — 1000 Bruxelles
T. 02 515 04 02 — F. 02 512 27 62
W. latitude.jeunes@mutsoc.be — ifeelgood.be



Contact J
bd de l'Empereur 25 — 1000 Bruxelles
T. 02 511 96 84 — F. 02 502 60 36
W. contactj@contactj.be — contactj.be

AUTRES



CIUM — Comité Inter-universitaire des Étudiants en Médecine
rue du Fisch Club 6 — 7000 Mons
T. 0498 64 09 19
W. presidence@cium.be — cium.be



Excepté Jeunes
Siège social
rue A. Nelis 158 — 5001 Belgrade
T. 071 71 19 35
W. excepte.jeunes@swing.be — exceptejeunes.be



FCHWB — Ferme des Castors
rue du Faubourg 16-18 — 6250 Aiseau
T. 071 76 03 22 — 071 74 04 75 — F. 071 76 19 26
W. info@castor.be — castor.be

MOUVEMENTS



Faucons Rouges
rue Entre-deux-portes 7 — 4500 Huy
T. 085 41 24 29 — F. 085 41 29 36
W. info@fauconsrouges.be — fauconsrouges.be



MJS — Mouvement des Jeunes Socialistes
rue de la Croix de Fer 16 — 1000 Bruxelles
T. + F. 02 512 12 18
W. info@jeunes-socialistes.be — jeunes-socialistes.be



Jeunes FGTB
rue Haute 42 — 1000 Bruxelles
T. 02 506 83 92 — F. 02 502 73 92
W. jeunes@jeunes-fgtb.be — jeunes-fgtb.be



Tels Quels Jeunes
rue de l'Industrie 10 — 1000 Bruxelles
T. 02 275 06 06 — F. 02 511 31 48
W. info@tqj.be — tqj.be

FÉDÉRATIONS DE CENTRES DE JEUNES



CIDJ
rue Saint Ghislain 29 — 1000 Bruxelles
T. 02 219 54 12 — F. 02 219 54 13
W. cidj@cidj.be — cidj.be



For J
Siège social
rue Le Lorrain 104 — 1080 Bruxelles
T. 02 649 03 22 — F. 02 647 87 42
W. info@forj.be — forj.be



Retrouvez toutes les formations 2014 de ProJeuneS sur:

formactif.be

Formactif



